MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 384 27 mai 2000

SOMMAIRE

Aectra Participations S.A., Luxembourg page	18398	Fininsteel S.A.H., Luxembourg	18407
Agrinet International S.A.H., Luxembourg	18404	Finwit Holding S.A., Luxembourg	18421
Algi S.A.H., Luxembourg	18422	Finwood S.A.H., Luxembourg	18399
Allianz Horizont Fonds	18395	Folio S.A., Luxembourg	18427
Amhurst Corporation S.A.H., Luxembourg	18422	Ged S.A.H., Luxembourg	18425
A. Rolf Larsen Holding S.A., Luxembourg	18416	GEF Real Estate Holding S.A., Luxembourg	18407
Assurances Mutuelles d'Europe Vie S.A., Luxem-		Golf Shack S.A.H., Luxembourg	18420
bourg	18394	Hega Europe S.A.H., Luxembourg	18398
Aubin S.A.H., Luxembourg	18415	Hôtel Capital Ressources S.A., Luxembourg	18397
Auguri Holding S.A., Luxembourg	18413	Icare S.A.H., Luxembourg	18401
Auto Evasion S.A., Luxembourg	18393	Ildiko Holding S.A., Luxembourg	18410
Azur-Vie (Luxembourg) S.A., Luxembourg	18394	Indican Holding S.A., Luxembourg	18398
Baldi Holding S.A., Luxembourg	18424	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	18430
Belazur S.A., Luxembourg	18404	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg Interlignum S.A.H., Luxembourg	18430 18421
Bellombre S.A., Luxembourg	18426	International Global Fund, Fonds Commun de	10421
Beverage Holding S.A., Luxembourg	18427	Placement	18396
Bluedoor Holding S.A., Luxembourg	18429	Invall S.A., Luxembourg	18405
Bluestone Holdings S.A., Luxembourg	18414	Investing Partners S.A.H., Luxembourg	18409
Boléro International S.A.H., Luxembourg	18410	Investissements Atlantiques, Sicav, Luxembourg	18407
	18428	(La) Iolla S.A.H., Luxembourg	18422
Bolinas S.A., Luxembourg	18414	I.P.A.P., International Promoting and Participation	10122
Bonneair S.A., Luxembourg		Company S.A.H., Luxembourg	18431
Caelum S.A., Luxembourg	18421	Itach A.G., Luxemburg	18416
Campill Holdings S.A.H., Luxembourg	18420	Jamyco Holding S.A., Luxembourg	18425
Carestin S.A., Luxembourg	18409	Jofad Holding S.A., Luxembourg	18403
Catama S.A.H., Luxembourg	18415	KB Lux Special Opportunities Fund, Sicav, Luxem-	
Cemo Finance S.A., Luxembourg	18418	bourg	18431
Comont Holding S.A., Luxembourg	18412	Kiwinter S.A.H., Luxembourg	18425
Compagnie Financière Pascal S.A.H., Luxem-		Köner + Keutz Finanz A.G., Luxembourg	18403
bourg	18428	Kortstrukt Holding S.A., Luxembourg	18414
Compagnie Investissement Europe Holding Lu-		Lamyra Holding S.A., Luxembourg	18426
xembourg S.A.H., Luxembourg	18400	Leasinvest S.A., Luxembourg	18411
Crystal Bull Investments S.A.H., Luxembourg	18429	Luxus Investissement S.A., Luxembourg	18397
Dadens Holding S.A., Luxembourg	18432	Malabar International Fund, Fonds Commun de	
East West Tiles S.A.H., Luxembourg	18420	Placement	18387
Eichenberg S.A.H., Luxembourg	18410	Malescot S.A.H., Luxembourg	18418
Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg	18407	Mana Participations S.A., Luxembourg	18423
Eldolux S.A., Luxembourg	18402	Meaco S.A.H., Luxembourg	18401
Euro-Canadian Company for Technological		Metagest S.A.H., Luxembourg	18402
Development S.A., Luxembourg	18429	Misty S.A., Luxembourg	18417
Europlanning S.A., Luxembourg	18423	Modart S.A., Luxembourg	18413 18400
Eves S.A.H., Luxembourg	18415	Netfi S.A., Luxembourg	18419
EXCOTOUR, Société pour l'Expansion et le Finan-		Orest Investissements S.A., Luxembourg	18412
cement du Tourisme S.A., Luxembourg	18424	Pharma Development S.A., Luxembourg	18426
Falka Holding International S.A.H., Luxembourg	18419	Perconsult International S.A., Luxembourg	18427
FDF S.A., Luxembourg	18416	Prispa Holding S.A., Luxembourg	18411
Fijaria S.A., Luxembourg	18405	Privest S.A.H., Luxembourg	18401
Finamco Luxembourg S.A.H., Luxembourg	18397		
Finim Co S A Luxembourg	18395		+

Procobel S.A., Luxembourg	18405	SOPC Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxem-	
Propriano Holding S.A., Luxembourg	18399	bourg	18419
Prostar S.A.H., Luxembourg	18414	Spectrum S.A.H., Luxembourg	18411
Regulus S.A.H., Luxembourg	18417	Stabilo Holding S.A., Luxembourg	18413
Reumert Holding S.A., Luxembourg	18417	Steel Invest S.A., Luxembourg	18428
Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg	18403	Sully S.A., Luxembourg	18404
Royalport Holding S.A., Luxembourg	18402	Syracuse S.A.H., Luxembourg	18402
Roxelane Holding S.A., Luxembourg	18427	Syrio S.A., Luxembourg	18429
Salix Investment S.A., Luxembourg	18398	Tandil S.A.H., Luxembourg	18432
Saturnia Holding S.A., Luxembourg	18399	Tombolo Immobilière S.A., Luxembourg	18415
Schoellerbank Funds, Sicav, Luxemburg	18431	Trousseau S.A.H., Luxembourg	18423
Siral S.A., Luxembourg	18405	Truth Tech Holding S.A., Luxembourg	18396
Siriade S.A.H., Luxembourg	18412	Varfin Investissements S.A., Luxembourg	18406
Soceurfin S.A.H., Luxembourg	18430	Wesel Immo S.A.H., Luxembourg	18418
Société de Gestion du Patrimoine Familiale « J»	40.404	Wickla Management S.A., Luxembourg	18424
Holding S.A., Luxembourg	18406		18396
Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M»	40.404	Xenor S.A.H., Luxembourg	
Holding S.A., Luxembourg	18406	Yorta S.A.H., Luxembourg	18396
Société de Participations Dorigny S.A.H., Luxem-		Zephyr Holding S.A., Luxembourg	18411
bourg	18412	Zolverknapp, S.à r.l., Luxembourg	18386
Sogin S.A., Luxembourg	18417	Zorbas S.A.H., Luxembourg	18396

ZOLVERKNAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. IMMO-DOMUS, S.à r.l.).

Siège social: Luxembourg.

L'an deux mille, le onze février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Madame Danielle Funk, agent immobilier, demeurant à L-4993 Sanem, 61, Cité Schmiedenacht.

Laquelle comparante est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée IMMO-DOMUS, S.à r.l., avec siège social à L-4415 Soleuvre, 8A, rue Basse,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 67.911, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder de résidence à Mersch, en date du 11 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 190 du 20 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte (transformation en une société unipersonnelle), reçu par le notaire instrumentant en date du 30 septembre 1999, non encore publié au Mémorial.

Sur ce, la comparante, agissant en tant que seule et unique associée de la société à responsabilité limitée IMMO-DOMUS, S.à r.l., a déclaré au notaire instrumentaire vouloir prendre les résolutions sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Modification de la dénomination sociale de la société de IMMODOMUS, S.à r.l., en ZOLVERKNAPP, S.à r.l. et modification afférente de l'article 3 des statuts.
 - 2. Divers.

L'associée unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société de IMMO-DOMUS, S.à.r.l. en ZOLVER-KNAPP, S.à r.l.

Deuxième et dernière résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'associée unique décide de modifier l'article trois (3) des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 3. La société prend la dénomination de ZOLVERKNAPP, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de vingt mille francs (20.000,- LUF).

Dont procès-verbal, passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Funk, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2000, vol. 122S, fol. 55, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Niederanven, le 24 février 2000.

P. Bettingen.

(12847/202/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2000.

MALABAR INTERNATIONAL FUND, Fonds Commun de Placement à Compartiments Multiples.

-

MANAGEMENT REGULATIONS

These Management Regulations of MALABAR INTERNATIONAL FUND, a mutual investment fund with multiple compartments («fonds commun de placement à compartiments multiples»), organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and any future amendments thereto made in compliance with Article 15 below, shall determine the contractual relationship between:

- 1) the management company MALABAR MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office in Luxembourg (hereinafter called the «Management Company»),
- 2) the custodian, BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office in Luxembourg (hereinafter called the «Custodian»), and
- 3) the subscribers and holders of shares (the «Units») in MALABAR INTERNATIONAL FUND (hereinafter called the «Unitholders») who shall accept these Management Regulations by the acquisition of such Units.

Art. 1. The Fund.

MALABAR INTERNATIONAL FUND (hereinafter called the «Fund») is an open-ended mutual investment fund with multiple compartments under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Fund is an unincorporated co-proprietorship of Unitholders of the securities and other assets of the Fund subject to the provisions of these Management Regulations. It shall be managed in the interest of the Unitholders by the Management Company. The Fund's assets shall be held by the Custodian and are segregated from those of the Management Company.

The Fund's assets may be segregated in various pools of assets (hereafter a «sub-fund»), whereby each sub-fund shall be connected with a specific class of Units as set forth in Article 4 hereafter.

Art. 2. The Management Company.

The Fund shall be managed on behalf of the Unitholders by the Management Company, which has its registered office in Luxembourg.

The Management Company is vested with extensive powers, within the limitations set forth in Article 5 below, to manage the Fund on behalf of the Unitholders; in particular it shall be entitled to buy, sell, subscribe for, exchange and receive any securities, and to exercise all the rights directly or indirectly connected with the assets of the Fund.

The Board of Directors of the Management Company shall determine the investment policy of the Fund in accordance with the limitations set out in Article 5 below.

The Board of Directors may appoint managers, advisers, officers and/or administrative agents to implement the investment policy and the management of the assets of the Fund. It may further for the benefit of the Fund obtain information services, investment advice and other services.

The Management Company and any appointed investment manager(s)/adviser(s) («Investment Manager(s)/Adviser(s)») shall be entitled to management and advisory fees described in Article 12 hereafter.

Art. 3. The Custodian.

The Custodian shall be appointed by the Management Company. BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A., a company under Luxembourg law with its registered office in Luxembourg, has been appointed Custodian.

Either the Management Company or the Custodian may terminate this appointment at any time in writing upon ninety days' prior notice. The Management Company may, however, only terminate the functions of the Custodian if a new custodian assumes the functions and responsibilities of the Custodian as laid down in these Management Regulations. After the termination of its appointment, the Custodian shall continue to carry out its functions as shall be necessary for the transfer of all the assets of the Fund to the new custodian bank.

In the event of the resignation of the Custodian, the Management Company shall within two months appoint a new custodian bank to take over the functions and responsibilities of the Custodian in accordance with these Management Regulations. In this case the duties of the Custodian shall continue until all the assets of the Fund shall have been transferred to the new custodian bank.

The Fund's assets, including securities as well as cash and all other assets, shall be held by the Custodian on behalf of the Unitholders of the Fund or under its supervision. With the approval of the Management Company, the Custodian may entrust banks and financial institutions with the safe custody of securities. The Custodian may hold securities in fungible accounts with clearing institutions selected by the Custodian with the consent of the Management Company. The Custodian shall carry out the usual duties of a bank in respect of accounts and deposits of securities. The Custodian may only dispose of the Fund's assets or make payments to third parties on behalf of the Fund upon receipt of instruction from the Management Company and within the scope of these Management Regulations.

The Custodian shall be entitled to a custodian bank fee out of the assets of the Fund at rates customarily charged by banks for such services and agreed upon with the Management Company. This fee shall be calculated as a percentage of the total net assets of each sub-fund. The Custodian further shall be entitled to repayment of fees and expenses of its correspondents, who are involved in the safekeeping of assets of the Fund.

Art. 4. The Units.

The Management Company shall issue Units in the Fund which may be of different classes and the proceeds of the issue of each class shall be invested, pursuant to Article 5 hereof, in a specific portfolio of securities or other assets, corresponding to specific criteria which the Management Company shall determine. In respect of each class of Units, investments shall be made in accordance with specific investment guidelines to be determined by the Management Company in respect of each sub-fund.

For the purpose of determining the total net assets of the Fund, the net assets attributable to each class shall, if not expressed in United States Dollars, be converted into United States Dollars. The Management Company may, however, calculate the net asset value per Unit of each class in other currencies.

The Units of the Fund shall be issued and redeemed by the Management Company pursuant to Article 6 hereafter at prices based on the respective net asset values determined in accordance with Article 9 of these Management Regulations.

Art. 5. Investment Policy.

The Management Company shall invest the proceeds paid into the Fund for joint account of Unitholders in transferable securities and other assets permitted by law in conformity with the principle of risk spreading.

In this context, the Prospectus shall specify the investment guidelines for each sub-fund.

The Management Company shall alone be entitled to fix the date of issue of any further classes of Units and to fix their investment policy.

Investment Restrictions

While managing the assets of the sub-funds, the Management Company, or its appointed agents, shall comply with the following restrictions:

- 1. The investments of the Fund must consist solely of:
- a) transferable securities admitted to official listing on a stock exchange in an EU Member State;
- b) transferable securities dealt on another regulated market which operates regularly and is recognised and open to the public (a «Regulated Market») in an EU Member State;
- c) transferable securities admitted to official listing on a stock exchange in a non EU Member State or dealt on another Regulated Market in a non EU Member State, provided that such choice of stock exchange or market is in the Americas, Europe and Middle East, Asia, Oceania or Africa;
 - d) new issues of transferable securities, provided that:
- the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a stock exchange or to another Regulated Market, provided that such choice of stock exchange or market is in the Americas, Europe and Middle East, Asia, Oceania or Africa;
 - such admission is secured within a year of issue.
 - 2. However:
- a) Each sub-fund may invest up to 10% of its net assets in transferable securities other than those referred to in paragraph 1);
- b) each sub-fund may invest up to 10% of its net assets in debt instruments which are, because of their characteristics, considered to be equivalent to transferable securities and which are, inter alia, transferable, liquid and have a value which can be accurately determined at any time;
 - c) the Fund may not acquire either precious metals or certificates representing them;
- d) the total of the investments referred to in a) and b) may not under any circumstances amount to more than 10% of the net assets of each sub-fund;
 - e) each sub-fund may hold ancillary liquid assets;
- f) each sub-fund may invest no more than 10% of its net assets in transferable securities issued by the same body; unless h) or j) below are adhered to;
- g) the total value of the transferable securities held by each sub-fund in each issuing body in which it invests more than 5% of its net assets must not exceed 40% of the value of its net assets;
- h) the limit of 10% foreseen in f) can be raised to a maximum of 35% if the transferable securities are issued or guaranteed by an EU Member State, by its local authorities, by a government in Western Europe, North America, Japan, Australia or New Zealand or by public international bodies of which one or more EU Member States are members;
- i) the transferable securities referred to in h) are not included in the calculation of the limit of 40% laid down in g). The limits set out in f) and h) may not be aggregated and accordingly, investments in transferable securities issued by the same issuing body effected in accordance with f) and h) may not, in any event, exceed a total of 35% of the net assets of each sub-fund; unless j) is adhered to;
- j) each sub-fund is authorised to raise the limits foreseen in g) and h) to 109%, provided that the transferable securities are issued or guaranteed by a member state of the EU, by its local authorities, by a government in Western Europe, North America, Japan, Australia and New Zealand or by public international bodies of which one or more EU member states are members and the sub-fund holds a minimum of six different issues. The securities falling within one issue may not exceed 30% of the total value of the holdings in each sub-fund;
- k) while ensuring observance of the principle of risk-spreading, each sub-fund need not follow the restrictions in f), g), h) and j) for six months following the date of their authorisation;
- I) each sub-fund may invest up to 5% of its net assets in units or shares of undertakings for collective investments in transferable securities within the meaning of the Council Directive of 20. XII. 1985 (85/611/EEC). Investments in the units or shares of a collective investment undertaking managed by the same Management Company or by any other Management Company with which the Management Company is linked by common management or control or by a substantial direct or indirect holding shall be permitted only in the case of a collective investment undertaking specialised in investment in a specific geographical area or economic sector. No fees or costs, other than administration and custody will be charged on the assets invested in units or shares of a collective investment undertaking managed by the same Management Company or by any other company with which the Management Company is linked;

- m) the Fund may not acquire any shares carrying voting rights which would enable it to exercise significant influence over the management of an issuing body;
 - n) the Fund may not acquire more than:
 - 10% of the non-voting shares of any single issuing body;
 - 10% of the debt securities of any single issuing body;
 - 10% of the units or shares of any single collective investment undertaking;
- the limits laid down in the second and third indent may be disregarded at the time of acquisition if, at that time, the gross amount of the debt securities or the net value of the units or shares issued cannot be calculated;
 - o) m) and n) do not apply in respect of:
 - i. transferable securities issued or guaranteed by an EU Member State or its local authorities;
- ii. transferable securities issued or guaranteed by a government in Western Europe, North America, Japan, Australia, or New Zealand;
 - iii. transferable securities issued by public international bodies of which one or more EU Member States are members;
- p) the Fund need not comply with the limits laid down in these Investment Restrictions when exercising subscription rights attaching to transferable securities which form part of its assets;
- q) if the limits referred to in these Investment Restrictions are exceeded for reasons beyond the control of the Fund or as a result of the exercise of subscription rights [as laid down in p)], future sales of securities should give priority to remedying the situation, taking due account of the interests of its Unitholders;
- r) the Fund may not pledge or otherwise mortgage any of the Fund's assets, or transfer or assign them for the purpose of guaranteeing a debt;
 - s) the Fund may not grant loans or act as guarantor on behalf of third parties;
- t) the Fund may not acquire transferable securities which are not fully paid, except where this is part of local market practice, primarily new issues;
 - u) the Fund may not carry out uncovered sales of transferable securities;
 - v) the Fund may not acquire securities which are bound by contractual provisions (letter stocks);
- w) the Fund is authorised to employ techniques and instruments for the purpose of efficient sub-fund management and protection against exchange risk within the limits set out in the Prospectus.

Art. 6. Issue of Units in the Fund, Subscription in Kind.

The Units shall be issued by the Management Company after receipt of the subscription application by the Fund and of the payment for the Units by the Custodian.

The Management Company shall comply with the laws and regulations of the countries in which the Units are offered. The Management Company may, at any time and at its discretion, suspend or limit the issue of Units temporarily or permanently in particular countries or areas. The Management Company may exclude certain individuals or corporate bodies from the purchase of Units when this appears to be necessary to protect the Unitholders and the Fund as a whole.

The Management Company may fix, from time to time, the minimum subscription amount and the minimum holding applicable to the Fund or a sub-fund.

Moreover, the Management Company may:

- a) reject at its discretion subscription applications, in whole or in part; and
- b) redeem Units in the Fund held by Unitholders who are excluded from acquiring or holding such Units.

The offer price per Unit shall be based on the net asset value per Unit for the relevant sub-fund calculated on the applicable Valuation Date plus (if applicable) a sales charge not exceeding five per cent of the net asset value per Unit which shall be payable to the distributors and intermediaries involved in the distribution of the Units.

The Management Company may from time to time accept subscriptions for Units against contribution in kind of transferable securities or other assets which could be acquired by the relevant sub-fund pursuant to its investment policy and restrictions. Any such contribution in kind will be valued in a report drawn up by the auditor of the Fund in accordance with the requirements of Luxembourg law.

Art. 7. Switching between sub-funds.

When Units have been issued in more than one sub-fund, Unitholders may switch whole or part of their Units to Units of another sub-fund.

Switching between sub-funds will be effected at the Net Asset Value per Unit of the respective sub-funds established on the relevant common Valuation Date together with the applicable foreign exchange rate at the time of switching.

Art. 8. Confirmations of holding.

Units are issued in registered form only and a confirmation statement will be issued to the Unitholders. Fractions of Units will be issued up to 2 decimal places. Amounts resulting from roundings will revert to the relevant sub-fund.

In respect of each class of Units, confirmation statements will normally be sent to Unitholders within 5 Luxembourg bank business days of the applicable Valuation Date subject to the purchase price having been paid in full.

Art. 9. Net asset value.

The net asset value per Unit of each sub-fund shall be expressed in the reference currency of the relevant sub-fund, and shall be computed with respect to the Units of each sub-fund by the Management Company under the supervision of the Custodian at least twice a month on dates specified in the current Prospectus («a Valuation Date»). For such purpose the net assets of the Fund to be allocated to each sub-fund, being the value of the assets of the Fund corresponding to the relevant sub-fund less the liabilities attributable to such sub-fund, will be divided by the number of Units of the relevant sub-fund outstanding.

The assets and liabilities of the Fund shall be allocated in the following manner:

- a) the issue price which shall be received upon issue of Units connected with a specific sub-fund shall be attributed in the accounts of the Fund to such sub-fund. Assets and liabilities of that sub-fund as well as income and expenses which are related to a specific sub-fund, shall be attributed to it taking into account the following provisions;
- b) an asset derived from another asset will be applied to the same sub-fund as the asset from which it was derived. On each revaluation of an asset the increase or decrease in value shall be applied to the sub-fund concerned;
- c) if the Fund incurs liability of any kind in connection with an asset attributable to a sub-fund, then such liability shall be attributed to the same sub-fund;
- d) if an asset or liability cannot be attributed to any sub-fund, then such asset or liability shall be allocated to all the sub-funds pro rata to the respective net asset values of the sub-funds;
- e) upon a distribution to holders of Units of a specific sub-fund or upon a payment of expenses on behalf of holders of Units of a specific sub-fund, the proportion of the total net assets attributable to such sub-fund shall be reduced by the amount of the distribution or of such expenses.

The allocation of the assets and liabilities of the Fund among the different sub-funds is relevant for the respective relationships between the Unitholders holding units of such different sub-funds, the Management Company and the Custodian and does not affect rights which third parties may legally have vis-à-vis the Fund, which constitutes one single collective investment scheme.

The assets of the Fund will be valued as follows:

- (a) securities listed on a stock exchange will be valued at the last reported closing price. If a security is listed on several stock exchanges, the last available sales price at the stock exchange which constitutes the main market for such securities, will be prevailing; for securities, for which trading on the relevant stock exchange is thin and secondary market trading is done between dealers who, as main market makers, offer prices in response to market conditions, the Management Company may decide to value such securities in line with the prices so established;
 - (b) securities dealt in on a Regulated Market shall be valued in a manner similar to listed securities;
- (c) securities which are neither listed on any stock exchange nor dealt in on a Regulated Market will be valued at their last available market price; if there is no such market price, they will be valued in good faith by the Management Company in accordance with such prudent valuation rules as the Management Company may determine and on the basis of the reasonable foreseeable sales prices;
 - (d) liquid assets be valued at their face value with interest accrued;
- (e) for short-term instruments with maturities of less than 90 days, the value of the instrument based on the net acquisition cost, is gradually adjusted to the repurchase price thereof while the investment return calculated on the net acquisition cost is kept constant. In the event of material changes in market conditions, the valuation basis of the investment is adjusted to the new market yields. All other short-term instruments are valued on the basis of the applicable market rates;
- (f) assets denominated in a currency other than the reference currency of the sub-fund concerned, will be converted at the applicable market rate. In that context account shall be taken of hedging instruments used to cover foreign exchange risks.

In varying its policies in respect of each class, the Management Company may apply different rules of valuation if this appears to be appropriate in the light of the investments made, provided that one set of rules shall be applied to the valuation of all assets allocated to a specific sub-fund.

The Management Company is entitled to deviate from the valuation rules set out in (a), (b) and (c) above in valuing the assets attributable to any given class of Units by adding to the prices referred to in (a), (b) and (c) above an amount reflecting the estimated cost of the acquisition of corresponding assets in the event the Management Company expects further investments to be made on behalf of such class, or by deducting from the prices referred to in (a), (b) and (c) above an amount reflecting the estimated cost of the disposal of such assets, in the event the Management Company expects investments attributable to such class to be sold.

In the event of it being impossible or incorrect to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to particular circumstances, the Management Company is entitled to use other generally recognised valuation principles, which can be examined by an auditor, in order to reach a proper valuation of the Fund's total assets.

The net asset value shall be rounded up or down to the nearest second decimal of the relevant currency.

Art. 10. Suspension of the calculation of the net asset value and of the issue, repurchase and switching of Units.

The Management Company may temporarily suspend calculation of the net asset value per Unit of a given sub-fund and hence the issue and repurchase, as well as the switching of Units to Units of such sub-fund when:

- a) a market which is the basis for the valuation of a major part of the assets attributable to the relevant sub-fund is closed otherwise than for ordinary holidays, or when trading on such a market is limited or suspended;
- b) a political, economic, military, monetary or other emergency beyond the control, liability and influence of the Management Company makes the disposal of the assets of any sub-fund impossible under normal conditions or such disposal would be detrimental to the interests of the Unitholders;
- c) the disruption of the communications network or any other reason makes it impossible to determine the value of a major portion of the assets of any sub-fund;
- d) owing to the limitations on the exchange transactions or other transfers of assets, the business transactions become impracticable in respect of any sub-fund, or where it can be objectively demonstrated that purchases and sales of the assets of any sub-fund cannot be effected at normal prices.

If Units of different sub-funds are in issue, a suspension with respect to any particular subfund will have no effect on the calculation of net asset value, the issue, repurchase and switching of the Units of any other sub-fund(s) if such other sub-fund(s) are not affected by such events.

Art. 11. Repurchases.

Unitholders may request repurchase of their Units on each Valuation Date at the applicable net asset value.

Payment for Units is generally made within 3 Luxembourg bank business days from the relevant Valuation Date, unless specific statutory provisions such as foreign exchange restrictions or other circumstances beyond the custodian's control make it impossible to transfer the repurchase proceeds to the country where the repurchase was requested. Payment will be made in respect of Units of each sub-fund in the currency in which the relevant Net Asset Value is calculated. If the relevant Luxembourg bank business day is not a business day in the country of the currency in which payment is to be made, payment can be delayed to the next day that is a business day in such country.

In case of a significant volume of repurchase requests for any given Valuation Date, the Management Company may decide that part or all such requests for repurchase be deferred until the corresponding assets have been sold.

If the Management Company becomes aware that any Units are owned directly or indirectly by any person in breach of any law or requirement of a country or governmental or regulatory authority, or otherwise in the circumstances referred to in Article 6 of these Management Regulations, the Management Company may require the repurchase of such Units.

Art. 12. Expenses of the Fund.

The Management Company is entitled to receive fees, accrued weekly and payable monthly, at the aggregate annual rate of 1 1/4 % calculated on each Valuation Date on the basis of the net assets of each sub-fund.

The fees and expenses of the Investment Manager, the Investment Adviser and the fees of the Distributors shall be paid out of such management fee by the Management Company.

The Investment Manager will also receive a Performance Fee as indicated in the Prospectus.

The Fund shall further bear the following expenses:

- all taxes which may be payable on the assets, income and expenses chargeable to the Fund;
- standard brokerage, bank and transaction charges incurred by business transactions;
- fees for the Custodian, the Administrator acting as administrative agent and registrar and transfer agent, the paying agencies and registration agents;
- costs, including that of legal advice, which may be payable by the Management Company or the Custodian for steps taken in the interests of the Unitholders;
- the fees and expenses incurred in connection with the registration of the Fund with, or the approval or recognition of the Fund by, the competent authorities in any country or territory and all fees and expenses incurred in connection with maintaining any such registration, approval or recognition;
- the fees and expenses incurred in connection with the listing of the Units on any stock exchange and all fees and expenses incurred in connection with maintaining any such listing;
- the cost of preparing, depositing and publishing these Management Regulations and other documents in respect of the Fund, including notifications for registration, Prospectus and memoranda for all government authorities and stock exchanges (including local securities dealers' associations) which are required in connection with the Fund or with offering the Units of the Fund;
- the cost of printing and distributing yearly and half-yearly reports for the Unitholders in all required languages, together with the cost of printing and distributing all other reports and documents which are required by the relevant legislation or regulations;
- the cost of bookkeeping and computation of the daily total net asset value per Unit and the cost of notifications to Unitholders;
 - the fees of the Fund's auditor and legal advisers, and all other similar administrative expenses;
 - legal, audit and other reasonable expenses incurred in the selection and appointment of investment advisors.

The expenses of establishing the Fund are being written off over a period of 5 years. These expenses will, in principle, be borne by the sub-funds created at the launch of the Fund. In case where further sub-funds are created in the future, these sub-funds will participate in bearing such formation expenses. Existing sub-funds will participate in the payment of the initial formation expenses of the new sub-funds. In circumstances where the aforesaid rules would not appear to be fair to certain sub-funds and their respective Unitholders the Management Company may decide to apply different allocation rules which will be reflected in the Prospectus updated upon the launch of the newly created sub-funds.

Art. 13. Business year, Auditing.

The accounting year of the Fund shall end on 31st December of each year, and for the first time on 31st December

The first report of the Fund shall be an annual report as of 31st December 2000.

The Fund and its accounts shall be audited by an auditor to be appointed by the Management Company.

Art. 14. Distributions.

Within the limits set forth by law, the Management Company shall decide once per year or more frequently whether distributions shall be made to the holder of any class of Units, and in what amount. Distributions so declared (if any) shall be paid without delay following declaration.

Entitlement to dividends and allocations not claimed within 5 years of the due date shall be forfeited and the corresponding assets shall revert to the specific pool of assets concerned.

Art. 15. Amendments to these Management Regulations.

The Management Company may amend these Management Regulations in full or in part at any time with the agreement of the Custodian.

Amendments shall come into force five days after their publication in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations».

Art. 16. Announcements.

The latest net asset value per Unit of each sub-fund and the issue and repurchase prices per Unit shall be made public at the address of the Fund in Luxembourg on every bank business day in Luxembourg.

The annual report, which shall be published within 4 months following the close of the accounting year, and all semi-annual reports of the Fund, shall be made available to Unitholders at the offices of the Fund, the distributors and all paying agencies.

The dissolution of the Fund shall be published in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» and in three other newspapers, including one Luxembourg daily newspaper.

Amendments to the Management Regulations and notices to Unitholders, including notices about the suspension of the calculation of the net asset value and of the repurchase of Units, shall, if required, be published in the newspapers of countries where Units are offered and sold.

Art. 17. Duration of the Fund, Liquidation, Amalgamation.

The Fund and each specific sub-fund of assets shall be established for an indefinite period; the Fund may be liquidated at any time by mutual agreement of the Management Company and the Custodian. The Management Company may decide to liquidate a sub-fund if the net assets of such sub-fund fall below 20,000,000.- US Dollars (or its equivalent in another currency) or if a change in the economic or political situation relating to such sub-fund would justify such liquidation. Notice of liquidation must be given in accordance with Article 16 above. No Units of the Fund or sub-fund(s) concerned may be issued or repurchased after the date of decision to liquidate.

The Management Company shall realise the assets of the Fund or of the sub-fund concerned in the best interest of the Unitholders, and the Custodian shall distribute the net liquidation proceeds corresponding to the relevant class of Units, after deduction of liquidation charges and expenses, to the holders of Units of such class in the proportion of the respective net asset values per Share, all in accordance with the directions of the Management Company.

Unitholders, their heirs and any other beneficiaries may not demand the dissolution or division of the Fund.

By decision of the Management Company under the same circumstances as provided above for the liquidation of a sub-fund, two or more sub-funds of assets may be amalgamated and the corresponding class of Units switched into Units of the other class. The rights of the different Unit classes shall in such event be determined in the proportion of the respective net asset values. Such an amalgamation shall be made public at least one month prior thereto in order to allow investors to request repurchase of their Units, free of charge, if they do not wish to participate in the sub-fund so established.

Further, the Management Company may, under the same circumstances as provided above, amalgamate a sub-fund with another undertaking for collective investment registered or to be registered pursuant to the Luxembourg Law of 30th March, 1988 against issue of Units of such undertaking for collective investment to be distributed to the holders of shares of the sub-fund concerned. Such decision will be notified by the Management Company to the Unitholders of the sub-fund concerned and such notification will contain information in relation to the relevant undertaking for collective investment. Such notification will be made one month before the date on which such amalgamation shall become effective in order to enable holders of such Units to request repurchase thereof, free of charge, before the implementation of such transaction.

Art. 18. Prescription.

Unitholders' claims against the Management Company or the Custodian shall cease to be valid 5 years after the date of the occurrence giving rise to the claim.

Art. 19. Applicable Law, Jurisdiction and Binding Languages.

The District Court of Luxembourg shall have jurisdiction over any disputes between the Unitholders, the Management Company, the Unitholders thereof and the Custodian, and Luxembourg law shall apply. The Management Company and/or the Custodian may nevertheless submit themselves and the Fund to the jurisdiction of the countries in which the Units are offered and sold, in respect of claims by investors from such countries.

The English-language version of these Management Regulations shall be binding; the Management Company and the Custodian may nevertheless accept the use of translations approved by them into the languages of countries in which Fund Units are offered and sold and these shall be binding in respect of such Units sold to investors in those countries.

Management Regulations as of 26th April, 2000.

Luxembourg, 19th April, 2000. For MALABAR MANAGEMENT Dominique Brankaer (LUXEMBOURG) S.A. Fondé de pouvoir (LUXEMBOURG) S.A. Jacques Elvinger Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2000, vol. 536, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23402/260/393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2000.

AUTO EVASION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

_

L'an deux mille, le quatre février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AUTO EVASION S.A., avec siège social à Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 1998, publié au Mémorial C en 1998, page 17406.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Rosella Galeota, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gisèle Klein, employée privée, demeurant à Belvaux.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

- 1. Transfert du siège social de L-7520 Mersch, 27, rue Grande-Duchesse Charlotte à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, et modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts.
 - 2. Démission de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs et décharge à leur donner.
- 3. Démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en son remplacement et décharge à lui donner.
 - 4. Divers.
- B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-7520 Mersch, 27, rue Grande-Duchesse Charlotte à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de deux membres du conseil d'administration de la société et leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat, à savoir:

Messieurs Lionello lacolini, employé, demeurant à F-4400 Flemalle et Carlantonio Tridetti, directeur commercial, demeurant à B-4000 Liège.

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs en leur remplacement, savoir:

- Monsieur Giuseppe Panza, demeurant à B-4000 Liège 58/11, avenue des Lilas.
- Monsieur Jean-Philippe Fourny, demeurant à B-4052 Beaufays, 17, rue des Bruyères.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes, Monsieur Philippe Mottoulle, conseiller fiscal, demeurant à Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin, et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat, et nomme comme nouveau commissaire aux comptes en son remplacement:

CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., avec siège à L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2001.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Niederanven, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Mousel, R. Galeota, G. Klein, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2000, vol. 122S, fol. 55, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 24 février 2000.

P. Bettingen.

(12771/202/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2000.

AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.566.

ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.015.

Attendu que dans le cadre des accords de partenariat AZUR-GMF/SMAP, les sociétés ci-avant ont un actionnaire commun (ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE S.A.), que les activités d'assurances des deux établissements sont pour partie identiques, pour partie complémentaires, la fusion par absorption d'une société par l'autre se recommande.

PROJET DE FUSION

Les Conseils d'Administration des sociétés AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A. et ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A., ont décidé de soumettre aux assemblées générales respectives le présent projet de fusion établi conformément à l'article 261 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (ci-après «la loi sur les sociétés»).

- 1° Forme, dénomination et siège social des sociétés qui fusionnent
- a) Société absorbante: La société anonyme AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, avenue de la Faïencerie 60, R.C. Luxembourg B 30.566
- b) Société absorbée: La société anonyme ASSURANCES MUTUELLES DE D'EUROPE VIE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, boulevard Royal 5, R.C. Luxembourg B 30.015
 - 2° Description de la fusion

Conformément aux articles 257 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A. (ci-après «la société absorbée») transfère à AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après «la société absorbante»), par suite d'une dissolution sans liquidation, l'ensemble de son patrimoine activement et passivement.

En échange de cet apport, la société absorbante augmentera son capital à concurrence de 153.840.000 LUF par la création et l'émission de 15.384 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 LUF chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, qui seront attribuées aux actionnaires de la société absorbée au prorata des actions qu'ils y détiennent, c'est-à-dire pour 13 actions de la société absorbée les actionnaires recevront 1 action de la société absorbante.

Par l'effet de ce qui précède, la société absorbée sera dissoute et ses actions seront annulées. La société absorbante émettra 15.384 actions nouvelles avec jouissance au 1^{er} janvier 2000 et procédera à l'inscription afférente au registre des actionnaires.

Conformément à l'article 261 (2) (e) de la loi précitée, tous les actifs et tous les passifs de la société absorbée seront considérés du point de vue comptable comme transférés à la société absorbante avec effet au 31 décembre 1999 et tous les bénéfices faits et toutes les pertes encourues par la société absorbée après cette date seront réputés du point de vue comptable comme faits et encourus au nom et pour le compte de la société absorbante.

Conformément à l'article 266 de la loi précitée, le Conseil d'Administration de la société absorbante et le Conseil d'Administration de la société absorbée ont chargé KPMG AUDIT à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, réviseur d'entreprises, Luxembourg, de dresser le rapport sur le rapport d'échange des actions sur base des comptes annuels au 31 décembre 1999.

Il n'existe ni d'actionnaires dans la société absorbée ayant des droits spéciaux ni de porteurs de titres autres que des actions.

Aucun avantage particulier n'est attribué ni aux experts au sens de l'article 266 de la loi sur les sociétés ni aux membres du Conseil d'Administration.

Les assemblées générales extraordinaires des sociétés absorbée et absorbante, qui auront à approuver le projet de fusion, auront lieu immédiatement après l'expiration du délai d'un mois à partir de la publication du présent projet de fusion.

Sous réserve de l'autorisation du Commissariat aux Assurances, la date de la fusion est fixée au plus tard le 30 juin 2000 sur les états comptables au 31 décembre 1999.

La date d'effet comptable de la fusion est le 1er janvier 2000.

G. Burton

C. Sastre

Président du Conseil d'Administration ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE VIE S.A. Président du Conseil d'Administration AZUR-VIE (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2000, vol. 536, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(26980/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2000.

Allianz Horizont Fonds.

Die ALLIANZ ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft») hat mit Zustimmung der CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A. (die «Depotbank») beschlossen, das Sonderreglement, das am 7. Dezember 1999 sowie am 5. April 2000 jeweils im Wege eines Änderungsbeschlusses geändert wurde, des Sondervermögens Allianz Horizont Fonds, das am 13. Oktober 1999 nach Teil II des Luxemburger Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen aufgelegt wurde, wie folgt zu ändern:

I. In Artikel 7 Ziffer 5 wurde in Satz 1 die zweite Erwähnung des Begriffs «Teilfonds» durch den Begriff «Zielfonds» ersetzt und in Satz 2 der Begriff «Zielfonds» durch den Begriff «Teilfonds» ersetzt, so daß der Wortlaut von Artikel 7 Ziffer 5 nunmehr wie folgt lautet:

«Die Verwaltungsgesellschaft darf den einzelnen Teilfonds außerdem die im Zusammenhang mit dem Erwerb und der Veräußerung von Vermögensgegenständen anfallenden Kosten mit Ausnahme von Ausgabeaufschlägen und Rücknahmeabschlägen bei Anteilen von Zielfonds berechnen, die von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder von einer anderen Gesellschaft, mit der die Verwaltungsgesellschaft durch eine wesentliche unmittelbare oder mittelbare Beteiligung verbunden ist, verwaltet werden. Diese Beschränkung ist ebenfalls in den Fällen anwendbar, in denen der einzelne Teilfonds Anteile (Aktien) einer Investmentgesellschaft erwirbt, mit der er im Sinne des vorhergehenden Satzes verbunden ist.»

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung dieses Beschlusses in Kraft.

Dieser Änderungsbeschluß wurde in zwei Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 28. April 2000.

Verwaltungsgesellschaft

Depotbank

Unterschriften

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2000, vol. 536, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27029/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2000.

FIMIM CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 38.886.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2000, vol. 534, fol. 16, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour FIMIM CO S.A., Société Anonyme SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

Signature

(12834/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2000.

FIMIM CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 38.886.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 novembre 1997

- Les mandats d'Administrateur de Madame Madeline Lupi, fondé de pouvoir, CH-Bruzelle et de Messieurs Leonardo Bernasconi, expert-comptable, CH-Capolago et Enzo Marchetti, industriel, CH-Vacallo et le mandat de Commissaire aux Comptes, LARIS FIDUCIARIA, CH-Lugano sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Luxembourg, le 17 novembre 1997.

Certifié sincère et conforme

FIMIM CO S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2000, vol. 534, fol. 16, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12835/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2000.

INTERNATIONAL GLOBAL FUND, Fonds commun de placement.

Aus technischen Gründen kann der Änderungsbeschluss für das Verwaltungsreglement des INTERNATIONAL GLOBAL FUND nicht wie vorgesehen, am 27. Mai 2000 veröffentlicht werden. Die Veröffentlichung erfolgt im Mémorial vom 29. Mai 2000.

(02727/052/7)

TRUTH TECH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 59.292.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 5. Divers.

I (01402/795/16) Le Conseil d'Administration.

ZORBAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 21.799.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 5. Divers.

I (01403/795/16) Le Conseil d'Administration.

YORTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 21.798.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 5. Divers.

I (01404/795/16) Le Conseil d'Administration.

XENOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 21.797.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 5. Divers.

I (01405/795/16) Le Conseil d'Administration.

LUXUS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 38.127.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 juin 2000 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 6. Divers.

I (01406/795/17) Le Conseil d'Administration.

HOTEL CAPITAL RESSOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 50.528.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2000 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat durant la période du 1^{er} janvier 2000 au jour de l'assemblée.
- 6. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants.
- 7. Nominations statutaires.
- 8. Divers.

I (01791/795/21)

Le Conseil d'Administration.

FINAMCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 20.186.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01792/795/16) Le Conseil d'Administration.

INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.882.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (01793/795/16) Le Conseil d'Administration.

HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 45.801.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999.
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

I (01794/795/19) Le Conseil d'Administration.

AECTRA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 49.825.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2000 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
- 5. Réélections statutaires.
- 6. Divers.

I (02258/806/17) Le Conseil d'Administration.

SALIX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 62.889.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2000 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) conversion du capital en euro
- g) divers.

I (02317/045/18)

Le Conseil d'Administration.

PROPRIANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 29.210.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2000 à 15.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) changement de la dénomination sociale du Commissaire de Surveillance MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s. en FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, S.à r.l.
- g) divers.

I (02318/045/19)

Le Conseil d'Administration.

SATURNIA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 3.239.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 14 juin 2000 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO le capital social
- st au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (02426/008/23)

Le Conseil d'Administration.

FINWOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 65.319.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 14 juin 2000 à 12.00 heures au siège social.

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nomination statutaire.
- 5. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO tant le capital social que le capital autorisé
- * au besoin, de procéder à une (des) augmentation(s) de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (02427/008/23) Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 32.283.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999;
- 2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant;
- 5. Conversion en euro (loi du 10 décembre 1998) autorisation au Conseil d'Administration
 - * de convertir en euro le capital social
 - * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
 - * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
 - * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (02470/008/25) Le Conseil d'Administration.

NETFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 65.336.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999:
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Nomination statutaire;
- 5. Conversion en euro (loi du 20 décembre 1998) autorisation au Conseil d'Administration
 - * de convertir en euro tant le capital social que le capital autorisé
 - * au besoin, de procéder à une (des) augmentation(s) de capital
 - * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
 - * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (02471/008/23) Le Conseil d'Administration.

PRIVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 43.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999;
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Nomination statutaire;
- 5. Divers.

I (02472/008/17)

Le Conseil d'Administration.

MEACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 30.300.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999;
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Conversion en euro (loi du 10 décembre 1998)

autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en euro le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (02473/008/23)

Le Conseil d'Administration.

ICARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.948.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers

I (02511/029/20) Le Conseil d'administration.

METAGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 47.256.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

I (02512/029/19)

Le Conseil d'administration.

ROYALPORT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 57.034.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

I (02513/029/19) Le Conseil d'administration.

SYRACUSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 33.803.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 15 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour concu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

I (02514/029/19)

Le Conseil d'administration.

ELDOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 53.054.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, le *16 juin 2000* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 8. Divers

I (02515/029/21)

Le Conseil d'administration.

JOFAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 56.714.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 juin 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (02516/029/20)

Le Conseil d'administration.

KÖNER + KEUTZ FINANZ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 53.993.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 juin 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (02517/029/20)

Le Conseil d'administration.

RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 64.816.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 16 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (02518/029/19) Le Conseil d'administration.

AGRINET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 46.731.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 16 juin 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Divers.

I (02531/795/16) Le Conseil d'Administration.

BELAZUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 53.570.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (02539/506/16) Le Conseil d'Administration.

SULLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 42.789.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (02540/506/16) Le Conseil d'Administration.

FIJARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 22.474.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 15 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Conversion en euro du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998

1 (02543/506/21)

Le Conseil d'Administration.

INVALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 45.936.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 15 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (02544/506/16)

Le Conseil d'Administration.

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 15.214.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 15 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
- 6. Divers

I (02545/506/17)

Le Conseil d'Administration.

SIRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 30.392.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 15 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
- 6. Divers

I (02546/506/17) Le Conseil d'Administration.

VARFIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 54.596.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2000 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euro;
- 5. Divers.

I (02570/696/16) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.525.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02600/755/18) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.524.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02601/755/18) Le Conseil d'Administration.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 24.287.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02618/755/19) Le Conseil d'Administration.

GEF REAL ESTATE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 21.066.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on June 21, 2000 at 11.00 a.m. at the head office with the following

Agenda:

To confer to the Board of Directors the authorisation to buy and sell the shares of the Company at the following conditions:

- Quantity: up to 10 % of the outstanding shares
- Price per share: maximum USD 5.- and minimum USD 4.3750

To be present or represented to this extraordinary general meeting, Messrs Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (02684/755/17)

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 53.253.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 20 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02690/755/18) Le Conseil d'Administration.

INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 8.722.

Dear Shareholders,

I. Convening Notice to extraordinary shareholders' meeting

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

of INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES, SICAV (the «SICAV») is hereby convened to be held at the registered office of the SICAV on *June 14th, 2000* at 3.00 p.m with the following agenda:

Agenda:

- 1) To change the denomination of the SICAV to CAZENOVE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG) The Board of Directors propose to change the name of the SICAV from INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES, SICAV to CAZENOVE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG).
- 2) To change the capital currency from US Dollar to the Euro The investments of the SICAV are mainly directed to European companies or foreign companies dealing or quoted on European markets or stock exchanges: in order, among others, to limit the currency risks due to possible fluctuation between the European currency and the capital currency of the SICAV, the Board of Directors propose to change such capital currency from US Dollar to Euro.
- 3) To change the registered address of the SICAV

 The Board of Directors propose to change the registered address of the SICAV from 14, rue Aldringen, Luxembourg, to 59, avenue J. F. Kennedy, Luxembourg.
- 4) To fully restate the articles of incorporation of the SICAV

 The Board of Directors propose to fully restate the articles of incorporation to take into account a major change in the structure of the SICAV, from a single fund to an «Umbrella Structure». This modification will obviously not change your current situation and status within the SICAV, as you will be holder of shares in the, for the time being, sole sub-fund of the SICAV, named the CAZENOVE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG) PAN EUROPEAN FUND, denominated in Euro following the change of the capital currency and the investment policy as well as the distribution policy of which will be identical to the existing policy of the SICAV.

It will, however, allow the Board of Directors in the future to create new sub-funds, which will be new investment opportunities for you.

Please note in that respect that;

- each share will carry one vote right regardless of the value of the share in each Sub-Fund within the SICAV;
- with regard to third parties, the SICAV will be considered as a single legal entity. With regard to the relationship between the shareholders, each Sub-Fund will be considered as a separate legal entity, with its own funding, capital gains and losses, expenses, etc. The Company will be liable as whole for the liabilities of each Sub-Fund, unless the contrary has been agreed with the creditors.

The restated articles introduce inter alia the power for the Board of Directors to issue shares of different classes in each Sub-Fund of the SICAV; hence, other share classes than the Dividend Shares currently existing may be issued in the future; to close, split up or merge any Fund of the SICAV with other Sub-Funds of the SICAV or with other Luxembourg UCITS; to accept subscriptions or redemptions in kind.

The articles also give the Board of Directors the power to decide, at its discretion, whether shares are issued in bearer or registered form. Indeed, the Board of Directors will limit the issuance of new shares to registered shares only (in case of new subscription or conversion if applicable), starting as of the date on which the EGM will become effective as described below.

A copy of the full version of the articles of incorporation is available at no charge on request at the SICAV's registered office and a copy can be sent by mail on request to any shareholder.

In order to validly deliberate on the agenda of the extraordinary general meeting, shareholders representing at least 50 per cent of shares outstanding at the time of the extraordinary general meeting will need to be present in person or by proxy.

Each share of the SICAV carries one vote. Each shareholder can attend in person or, by using the enclosed proxy form, can designate a proxy, who needs not be a shareholder, to attend and vote at the extraordinary general meeting on its behalf. Further proxy forms can be obtained on request from the SICAV's registered office.

In case the general meeting is not quorate, a second extraordinary general meeting (at which no quorum will be required) will be called by notices to be published in accordance with Luxembourg law so that it is held on or about July 25th, 2000.

All resolutions need to be adopted by at least two thirds of the shares present or represented at the first or, if applicable, reconvened, extraordinary general meeting.

II. Notice as to the change of investment manager and increase of fees

Shareholders are advised that the Board of Directors have decided to change the investment manager, currently CAZENOVE & CO (overseas) INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, to CAZENOVE FUND MANAGEMENT LIMITED (based in London) which is the main UK fund management company of the group. CAZENOVE FUND MANAGEMENT LIMITED is regulated by the Securities and Futures Authority and is a member of the London Stock Exchange. As of the 30th of June 1999, it had funds under management for pension funds, charities, private client and collective investment schemes totalling approximately £ 11.7 billion. It will also be acting as distributor of the SICAV.

This change in investment manager will result in an increase of fees from 0.80% to 1.25% of the NAV.

Shareholders are advised that during a period of thirty days starting on the date of this notice, they may without cost redeem their shares in the SICAV.

III. Notice as to an upcoming stock split

The Board of Directors would like to stress that the fund has performed exceptionally well over the past 6 months, with a sharp rise of the price per Share.

In order to remain accessible to a large number of investors, the Board of Directors have resolved to lower the price of the share, by performing a stock split.

On June 28th, 2000 or July 26th, 2000, depending on the outcome of the first EGM, the NAV per share of the SICAV will be divided by twenty, so that each shareholder will be entitled to receive, as from that date, twenty times the number of shares he will hold on that date. The NAV per share will be calculated and published on this new basis as from June 28th 2000 or July 26th, 2000, depending on the outcome of the first EGM.

As registered shareholder, you have no action to undertake: as from June 28th, 2000 or July 26th, 2000, depending on the outcome of the first EGM, the number of shares you hold will be automatically multiplied by twenty, the NAV per share being reduced as a consequence.

As bearer shareholder, please note that a new certificate representing the new amount of shares will be issued upon presentation of the old bearer shares certificate.

The Board of Directors draw the attention of the bearer shareholders that they may want to take the opportunity of this stock split to exchange bearer shares for registered ones. In this latter case, as provided above, the number of shares to be inscribed in the shareholders' register will be twenty times the number of bearer shares you will hold upon presentation thereof.

IV. Notice as to the issuance of a new prospectus

Further to the changes described herein, provided they are validated by shareholders during the EGM, the Board of Directors will issue a new prospectus for the SICAV, which will be at shareholders' disposal at the registered offices of the SICAV starting June 28th, 2000 or July 26th, 2000, depending on the outcome of the first EGM.

V. Notice as to a change in the frequency of NAV calculation

Shareholders are advised that, starting as of the date of the changes described in this notice becoming effective, the NAV of the SICAV will be calculated on a daily instead of a weekly basis.

VI. General information

Shareholders are advised that during a period of thirty days starting on the date of this notice, they may without cost redeem their shares in the SICAV.

The changes referred to in this notice will all become effective either on June 28th, 2000, i.e. one month after the date of this notice, provided that the extraordinary general meeting of June 14th, 2000 has been quorate, or July 25th, 2000, date of the reconvened extraordinary general meeting, otherwise.

For any enquiries concerning this notice, shareholders may contact:

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG at 50, avenue J. F. Kennedy, Luxembourg (+ 352 42 42 6191), or alternatively

CAZENOVE FUND MANAGEMENT LIMITED, 12 Tokenhouse, London EC2R 7AN (+ 44 (0)171 588 2828).

I (02711/584/122) The Board of Directors.

CARESTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 56.396.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme CARESTIN S.A., prédésignée, sont convoqués à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de ladite société anonyme qui se tiendra le mardi 13 juin 2000 à 15.00 heures au siège social sis à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1999;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- affectation du résultat;
- pouvoirs à donner;
- questions diverses.

I (02712/000/17)

Le Conseil d'Administration.

INVESTING PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 37.818.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 20 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2000 et affectation des résultats;

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EURO dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02722/755/19) Le Conseil d'Administration.

ILDIKO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 61.685.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (01141/795/17) Le Conseil d'Administration.

EICHENBERG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 58.678.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (01142/795/17) Le Conseil d'Administration.

BOLERO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 54.479.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (01143/795/17) Le Conseil d'Administration.

PRISPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 31.196.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (01144/795/17) Le Conseil d'Administration.

SPECTRUM S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 12.279.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 5, 2000 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998 and 1999.
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
- 4. Appointment of an additional Director.
- 5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.
- 6. Miscellaneous.

II (01399/795/18) The Board of Directors.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 25.117.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 6. Divers.

II (01400/795/18)

Le Conseil d'Administration.

ZEPHYR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 30.326.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01689/795/15) Le Conseil d'Administration.

COMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 57.552.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01690/795/15) Le Conseil d'Administration.

SIRIADE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 30.602.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01691/795/15) Le Conseil d'Administration.

OREST INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 56.078.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01692/795/15) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS DORIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 39.223.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers.

II (01738/795/16)

Le Conseil d'Administration.

AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 47.857.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 6, 2000 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1998 and 1999
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Appointment of an additional Director
- 5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.
- 6. Miscellaneous.

II (01739/795/18)

The Board of Directors.

STABILO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 40.259.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 juin 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers.

II (01740/795/16)

 $Le\ Conseil\ d'Administration.$

MODART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 39.452.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Divers.

II (01741/795/16) Le Conseil d'Administration.

PROSTAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 60.649.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers.

II (01743/795/16) Le Conseil d'Administration.

BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 59.109.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 juin 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers.

II (01746/795/17) Le Conseil d'Administration.

BONNEAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 39.039.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Divers.

II (01747/795/16) Le Conseil d'Administration.

KORTSTRUKT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 55.229.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 11 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01874/795/15) Le Conseil d'Administration.

TOMBOLO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 53.879.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2000 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
- 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

L'Assemblée Générale du 10 avril 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01876/795/16) Le Conseil d'Administration.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 39.007.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on June 6, 2000 at 10.00 a.m. at the head office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999;
- 3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
- 4. Elections;
- 5. Miscellaneous.

II (02057/534/16) The Board of Directors.

CATAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.905.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social en Euro, d'augmenter le capital social, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
- 6. Divers.

II (02060/534/19) Le Conseil d'Administration.

EVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 24.657.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;

- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social en Euro, d'augmenter le capital social, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
- 6. Divers.

II (02062/534/19) Le Conseil d'Administration.

FDF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 72.929.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2000 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Divers.

II (02063/534/16) Le Conseil d'Administration.

ITACH A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire. H. R. Luxemburg B 67.775.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 5. Juni 2000 um 14.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

- 1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars;
- 2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 1999;
- 3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars;
- 4. Neuwahlen;
- 5. Ermächtigung an den Verwaltungsrat, im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998, die notwendigen Formalitäten zur Umwandlung des gezeichneten Kapitals und des genehmigten Kapitals in Euro vorzunehmen, das gezeichnete und das genehmigte Kapital zu erhöhen, den Nominalwert der Aktien anzupassen oder abzuschaffen und die Satzungen dementsprechend anzupassen;
- 6. Verschiedenes.

II (02065/534/21) Der Verwaltungsrat.

A. ROLF LARSEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 27.713.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on June 6, 2000 at 15.00 o'clock at the head office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999;
- 3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
- 4. Elections;
- 5. Miscellaneous.

II (02068/534/16) The Board of Directors.

MISTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 60.739.

_

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2000 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
- 6. Divers.

II (02070/534/20) Le Conseil d'Administration.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 27.631.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on June 6, 2000 at 16.00 o'clock at the head office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor;
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999;
- 3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
- 4. Elections;
- 5. Miscellaneous.

II (02076/534/16) The Board of Directors.

REGULUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 21.634.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
- 6. Divers.

II (02077/534/20) Le Conseil d'Administration.

SOGIN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, rue d'Orange. R. C. Luxembourg B 24.407.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 11.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social en Euro, d'augmenter le capital social, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence;
- 6. Divers.

II (02080/534/19)

Le Conseil d'Administration.

MALESCOT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 46.070.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
- 5. Divers

II (02151/806/16)

Le Conseil d'Administration.

CEMO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 22.311.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- 4. Conversion de la devise du capital de Francs luxembourgeois en Euros à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998.
- 5. Divers.

II (02152/005/18)

Le Conseil d'Administration.

WESEL IMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 34.785.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2000 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
- 5. Divers

II (02153/806/16)

Le Conseil d'Administration.

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 66.010.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2000 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02180/045/17)

Le Conseil d'Administration.

FALKA HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 34.130.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 5 juin 2000 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998
- 2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales) ou la continuité éventuelle des activités de la société.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)

autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en Euro le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société.
- 7. Divers.

II (02223/008/27)

Le Conseil d'Administration.

SOPC FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 42.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 5 juin 2000 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
- 5. Nomination statutaire.

6. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)

autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en Euro tant le capital social que le capital autorisé
- * au besoin, de procéder à une (des) augmentation(s) de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société.
- 7. Divers.

II (02224/008/24) Le Conseil d'Administration.

CAMPILL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 64.478.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02225/029/19) Le Conseil d'Administration.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 59.516.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

II (02226/029/20) Le Conseil d'Administration.

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 41.586.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.

- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

II (02227/029/20) Le Conseil d'Administration.

INTERLIGNUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.537.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 8. Divers.

II (02228/029/21) Le Conseil d'Administration.

CAELUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.561.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 11.00 heures au siège de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (02231/534/16) Le Conseil d'Administration.

FINWIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 31.231.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 6 juin 2000 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nomination statutaire.
- 5. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)

autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en Euro le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société.
- 6. Divers.

II (02232/008/23) Le Conseil d'Administration.

ALGI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 52.953.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en EURO, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence.
- 6. Divers.

II (02233/534/20) Le Conseil d'Administration.

LA IOLLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 64.106.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2000 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Autorisation au Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en EURO, d'augmenter le capital social et le capital autorisé et d'adapter les statuts en conséquence.
- 6. Divers.

II (02234/534/19) Le Conseil d'Administration.

AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.301.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2000 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 8. Divers.

II (02235/029/21) Le Conseil d'Administration.

EUROPLANNING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 55.750.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 juin 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

II (02236/029/20) Le Conseil d'Administration.

MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 65.847.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 6 juin 2000 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02237/029/19) Le Conseil d'Administration.

TROUSSEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.355.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 6 juin 2000 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

II (02238/029/20) Le Conseil d'Administration.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 65.942.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 6 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02239/029/19)

Le Conseil d'Administration.

BALDI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 60.259.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02244/029/19)

Le Conseil d'Administration.

EXCOTOUR, SOCIETE POUR L'EXPANSION ET LE FINANCEMENT DU TOURISME, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 11.101.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02245/029/19) Le Conseil d'Administration.

GED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 60.291.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (02246/029/19)

Le Conseil d'Administration.

JAMYCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 23.759.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

II (02247/029/20)

Le Conseil d'Administration.

KIWINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.968.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

II (02248/029/20) Le Conseil d'Administration.

LAMYRA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 16.285.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 juin 2000 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

II (02249/029/20)

Le Conseil d'Administration.

PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 58.748.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 8 juin 2000 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affection des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02272/755/17) Le Conseil d'Administration.

BELLOMBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 19.519.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

II (02298/506/21) Le Conseil d'Administration.

FOLIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 29.960.

__

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
- 6. Divers

II (02299/506/17) Le Conseil d'Administration.

ROXELANE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 61.880.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 5 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

II (02300/506/16) Le Conseil d'Administration.

BEVERAGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 55.763.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 6 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

II (02301/506/16)

Le Conseil d'Administration.

PERCONSULT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 40.759.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2000 à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;

- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (02309/045/17) Le Conseil d'Administration.

STEEL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 53.261.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 7 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02348/755/17) Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE PASCAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 35.856.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 8 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02350/755/18) Le Conseil d'Administration.

BOLINAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 50.312.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

II (02368/696/17) Le Conseil d'Administration.

SYRIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 62.605.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02369/696/15)

Le Conseil d'Administration.

CRYSTAL BULL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 56.315.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2000 à 9.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02370/696/15)

Le Conseil d'Administration.

BLUEDOOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg. R. C. Luxembourg B 56.463.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 9.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (02371/696/15)

Le Conseil d'Administration.

EURO-CANADIAN COMPANY FOR TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 28.681.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2000 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5. Divers.

II (02372/696/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 57.537.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 8 juin 2000 à 15.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en EUR dans le cadre de la loi du 10 août 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02401/755/19) Le Conseil d'Administration.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame. R. C. Luxembourg B 9.472.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 7, 2000 at 10.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Directors' report and Auditor's report
- 2. Approval of the accounts for the financial years ended 31st December 1995 and 31st December 1996 and allocation of results
- 3. Discharge of the Directors and the Auditor
- 4. Notification of the death of a Director, discharge to this director and appointment of his substitute
- 5. Acceptation of the resignation of a Director, discharge to this Director and appointment of his substitute
- 6. Statutory Appointments
- 7. Change of registered office of the company
- 8. Deliberation and decision on the eventual dissolution of the company in accordance with article 100 of the law of 10 August 1915
- 9. Any other business.

II (02413/795/22) The Board of Directors.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 8.000.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 7, 2000 at 11.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Directors' report and Auditor's report
- 2. Approval of the accounts for the financial years ended 31st December 1994 and 31st December 1995 and allocation of results
- 3. Discharge of the Directors and the Auditor
- 4. Notification of the death of a Director, discharge to this director and appointment of his substitute
- 5. Acceptation of the resignation of a Director, discharge to this Director and appointment of his substitute
- 6. Statutory Appointments
- 7. Change of registered office of the company
- 8. Deliberation and decision on the eventual dissolution of the company in accordance with article 100 of the law of 10 August 1915
- 9. Any other business.

II (02414/795/22) The Board of Directors.

I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 10.356.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 7 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02446/755/18) Le Conseil d'Administration.

SCHOELLERBANK FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.

H. R. Luxemburg B 58.241.

Die Aktionäre der Sicav, SCHOELLERBANK FUNDS werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

einberufen, welche am Sitz der Gesellschaft am 5. Juni 2000 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung befinden wird:

Tagesordnung:

- 1. Billigung des Geschäftsberichtes des Verwaltungsrates sowie des Berichtes des Wirtschaftsprüfers.
- 2. Genehmigung des Jahresabschlusses mit Anlagen zum 31. Dezember 1999.
- 3. Entlastung an die Verwaltungsratsmitglieder für das abgelaufene Geschäftsjahr.
- 4. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers für das neue Geschäftsjahr.
- 5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen kein Quorum und werden mit einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

II (02447/755/19) Der Verwaltungsrat.

KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.347.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 6 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- * Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
- * Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- * Décharge aux Administrateurs.
- * Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 30 mai 2000 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

II (02448/755/22) Le Conseil d'Administration.

TANDIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 34.945.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 8 juin 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02451/755/18) Le Conseil d'Administration.

DADENS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 30.639.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 14, avenue du X Septembre, le 5 juin 2000 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (02672/319/18) Le Conseil d'Administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg